

## EDITORIAL

Fortement engagé auprès des acteurs de l'économie sociale, Chorum marque une nouvelle étape dans cet engagement avec la création de Cides – Chorum Initiatives pour le Développement de l'Économie Sociale.

Il s'agit en effet à travers les services de Cides d'offrir à nos adhérents et partenaires une plate-forme de moyens humains et matériels qui permette de construire dans une démarche commune les solutions adaptées aux défis individuels et collectifs auxquels se trouvent confrontés aujourd'hui les professionnels de l'économie sociale.

Au cœur de ces défis, celui du vieillissement figure parmi les plus prégnants, et plus encore lorsqu'il concerne les personnes handicapées. Il revenait donc à ce premier numéro de la lettre de Cides de retracer en priorité les travaux menés dans ce domaine en collaboration avec les organismes spécialistes du handicap.

Parmi les autres problématiques spécifiques traitées par Cides, l'adaptation des compétences, la pérennisation et le renouvellement du projet associatif constituent également des enjeux majeurs évoqués ici et qui vous seront développés au fil des parutions de la lettre.

A l'image de l'économie sociale qu'il entend soutenir, Chorum, par l'action de Cides, se veut porteur de projets innovants.

Brigitte Lesot

## CIDES : une vision prospective de l'économie sociale

Les constats qui ont conduit à la création de Cides se trouvent singulièrement évoqués dans le débat économique actuel : vieillissement de la population et accroissement du nombre de personnes dépendantes, lutte contre la précarisation, développement des attentes de services à la personne lié à l'évolution des modes de vie et, enfin, rôle et engagement des individus dans l'entreprise.

En effet, face à ces demandes croissantes et diversifiées, les structures de l'économie sociale sont en première ligne et sommées d'accélérer une structuration en marche avec les objectifs suivants :

- gérer des tensions économiques ;
- renouveler les réponses dans un contexte de marchandisation ;
- développer l'attractivité et la professionnalisation d'un secteur caractérisé par un fort taux de départs à la retraite et, en conséquence, par un renouvellement à venir des salariés.

### Des synergies externes et internes

Les organismes mutualistes et paritaires fédérés autour de Chorum permettent à Cides de bénéficier d'une position privilégiée pour faire avancer sur ces problématiques employeurs, représentants des salariés de l'économie sociale, mouvements et adhérents. Car l'enjeu est bien là : **réunir et faire travailler ensemble les acteurs de l'économie sociale** et renforcer les synergies par des approches partenariales contractualisées et évaluées.

Pour les structures internes de Chorum, la création de Cides contribue à consolider entre elles les fonctions-services existantes (ingénierie sociale, veille, action sociale) en apportant une meilleure visibilité globale et une valorisation des actions conduites, en collaboration étroite avec les équipes terrain : les Chargés de mission en économie sociale et les Déléguées sociales.

Les modalités d'action de Cides sont aujourd'hui matérialisées par des travaux menés en partenariats et visant à **conduire ou accompagner des études et des projets innovants** dans trois domaines d'intervention :

- **Domaine de la politique d'action sociale :**  
Recherche-action 2006 : Approfondir et améliorer les conditions de l'accompagnement du vieillissement et de la cessation d'activité des travailleurs handicapés. Plan d'action et appels à projets pour 2007.  
Développer l'aide aux aidants : Il s'agit de préciser les axes d'intervention possibles et différenciateurs pour Chorum dans l'assistance à destination des professionnels, des bénévoles et de l'entourage qui interviennent auprès des populations fragilisées.
- **Domaine économique :**  
Etude qualitative sur le management des ressources humaines de l'Économie sociale face à l'évolution des comportements et aspirations des nouveaux acteurs salariés et bénévoles.
- **Domaine relatif à la prévention et aux mesures favorisant la réduction de la sinistralité :**  
Recherches relatives au maintien dans l'emploi et à la gestion des risques professionnels.

Ce dernier point constitue l'un des axes du programme d'action de Cides en 2007.

## SOMMAIRE

### CIDES

Une vision prospective de l'économie sociale. **Page 1**

### HANDICAP

Recherche - action sur l'accompagnement des travailleurs handicapés vieillissants en Esat. **Page 2**

### STRUCTURES ET EMPLOI

Comment attirer nouveaux bénévoles et nouveaux salariés ? **Page 3**

### PARTENARIATS

CPCA - L'Uniopss. **Page 3**

### VEILLE

La veille : une dimension stratégique, un déploiement dynamique. **Page 4**

### JURIDIQUE

Recherches et prestations juridiques de Cides. **Page 4**

### CONTACTEZ-NOUS

Prenez contact avec l'équipe de Cides. **Page 4**

Retrouvez la Lettre Cides sur le web

[www.chorum.fr](http://www.chorum.fr)



## HANDICAP

### Recherche-action sur l'accompagnement des travailleurs handicapés vieillissants en Esat (\*)

Phénomène de société, le vieillissement peut se révéler une étape particulièrement difficile lorsqu'il concerne les travailleurs handicapés, et induire un risque d'exclusion pour cette population. La perception de ce phénomène est relativement récente et la législation évolue en conséquence avec la suppression à moyen terme de la barrière d'âge et l'adoption d'un dispositif de retraite anticipée pour les travailleurs handicapés.

Dans la continuité des partenariats noués historiquement avec les fédérations et organismes impliqués dans le secteur du handicap, Chorum, par le biais du pôle Ingénierie sociale de Cides, a initié une recherche-action sur le vieillissement et la cessation d'activité des adultes handicapés dans les établissements et services d'aide par le travail (Esat), et lance un programme d'action pour 2007.

L'étude a été également soutenue par MSA et Agrica, permettant ainsi de couvrir l'ensemble des Esat. Menée en partenariat avec dix associations(\*\*) du secteur du handicap et conduite par le Cleirppa (Centre de liaison, d'étude, d'information et de recherche sur les problèmes des personnes âgées), l'étude s'est déroulée de décembre 2004 à mars 2006 : elle a eu pour objectifs de repérer les processus de vieillissement spécifiques aux travailleurs handicapés, d'approfondir les conditions d'accompagnement du vieillissement et de la cessation d'activité dans les Esat, et de construire des réponses opérationnelles aux questions suivantes :

- Comment adapter le travail à des personnes vieillissantes ?
- Comment accompagner ces travailleurs vers une cessation d'activité ?
- Comment et où les accompagner une fois à la retraite ?

Menés auprès de professionnels, de personnes handicapées et de familles, les travaux ont permis de mettre en commun des pratiques de terrain pour :

- Repérer les différents types de pertes de capacités liées au vieillissement des adultes handicapés dans les Esat et d'identifier les nouveaux besoins qui en découlent ;
- Faire un bilan des actions mises en oeuvre par les structures de travail protégé et les structures connexes (foyers d'hébergement, par exemple) pour assurer une prise en charge cohérente et adaptée, à la fois en termes d'aménagement du travail, mais aussi sur les autres dimensions de leur vie (vie sociale, santé, lieu de vie, ressources financières...) ;
- Identifier les obstacles (y compris financiers et législatifs) rencontrés lors de l'accompagnement ;
- En déduire des préconisations pour améliorer les pratiques d'accompagnement existantes, et développer de nouvelles pratiques, à partir de l'évaluation de l'ensemble des personnes concernées.

Le rapport se conclut par 18 recommandations structurées autour de trois thématiques :

- Développer les politiques en faveur des travailleurs handicapés vieillissants ;
- Améliorer l'information et la formation ;
- Développer les partenariats.

Les travaux ont confirmé les principes directeurs assurant la prise en compte du projet de vie de la personne :

- Nécessité d'un diagnostic partagé par le travailleur et tout son entourage ;
- Personnalisation et proximité des réponses ;
- Partenariats entre structures.



Le rapport et les recommandations ont fait l'objet, le 10 octobre dernier à Paris, d'une présentation publique qui a réuni près de 160 participants, parmi lesquels Patrick Gohet, délégué interministériel aux personnes handicapées, et Paul Blanc, sénateur des Pyrénées-Orientales, auteur du rapport *Une longévité accrue pour les personnes handicapées vieillissantes : un nouveau défi pour leur prise en charge*.

Quatre expériences ont illustré les principaux domaines abordés :

- le logement, qu'il s'agisse d'un hébergement collectif et classique en milieu rural, d'appartements privés à proximité du foyer ou de logements intégrés en milieu urbain ;
- le maintien des acquis et du lien social, en particulier par la participation à des ateliers à la fois éducatifs et ludiques ;
- l'aménagement du temps de travail et l'accompagnement du temps ainsi libéré, soulignant à cet égard l'importance des relations intergénérationnelles ;
- enfin, la préparation à la retraite, où sont abordées les questions du " temps qui passe " et de la " nouvelle vie ".

La présentation des recommandations et des éléments de "bonnes pratiques" a précédé l'annonce du programme d'action qui va débuter en 2007. Il privilégie quatre axes :

- Répondre aux besoins et attentes des personnes, grâce notamment à la diversité des dispositifs d'accompagnement et à l'implication des acteurs sur les territoires ;
- Promouvoir la santé des personnes handicapées vieillissantes ;
- Faciliter l'accès aux droits de protection sociale par une information complète et adaptée ;
- Favoriser les occasions de travail commun entre le secteur du handicap et le secteur de la gérontologie.

Un comité de suivi et de coordination se met en place pour accompagner la mise en oeuvre du programme d'action et promouvoir les actions réalisées. Il compte parmi ses membres, outre Chorum, Agrica, APAJH, APF, Fisaf, Fnath, MSA, Solidel, Unafam, Unapei et UNMPAPH/Mutualité Française.

Le bilan du programme d'action sera régulièrement publié et des modalités de recueil des expériences réalisées seront prochainement mises en place sur le site.

(\*) Esat : Etablissement et service d'aide par le travail

(\*\*) Andicat (Association nationale des directeurs et cadres de centres d'aide par le travail )

APAJH (Association pour adultes et jeunes handicapés)

APF (Association des paralysés de France)

CTNERHI (Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations)

Fisaf (Fédération nationale pour l'insertion des personnes sourdes et des personnes aveugles en France)

FNATH (Association des accidentés de la vie)

Unafam (Union nationale des amis et familles de malades psychiques)

Unapei (Union nationale de parents et amis de personnes handicapées mentales)

UNMPAPH/Mutualité Française (Union nationale mutualiste Personnes âgées Personnes handicapées).

Dossier complet sur [www.chorum.fr](http://www.chorum.fr)



## STRUCTURES ET EMPLOI

### Comment attirer nouveaux bénévoles et nouveaux salariés ?

Chorum et la Fonda, avec le soutien de la Fondation Crédit Coopératif, ont souhaité étudier les questions qui se posent aux entreprises de l'économie sociale en matière de ressources humaines salariées et bénévoles. Ces questions ne sont pas neuves, mais quelques évolutions en cours et certaines perspectives à court et moyen termes incitent à leur accorder une attention renouvelée. En effet, le vieillissement des salariés et de la population constitue une opportunité de développement de l'économie sociale, notamment des services aux personnes, mais entraîne également le renouvellement nécessaire des salariés et bénévoles. Un environnement plus contraignant, du fait de concurrences accrues ou de nouvelles réglementations souvent d'origine européenne, et les transformations des formes d'engagement influent directement sur la façon dont les mutuelles, les coopératives et les associations mettent en oeuvre leur projet. Dans ce contexte, l'effort de professionnalisation que doit réaliser le secteur de l'économie sociale lui offre aussi l'occasion d'actualiser ses spécificités en trouvant des voies nouvelles pour concrétiser ses valeurs fondatrices. En particulier, la place centrale qu'elle alloue à la personne doit lui permettre d'être en pointe en ce qui concerne la qualité des prestations.

C'est sans doute au cours de la prochaine décennie que ces évolutions vont avoir le plus d'impact : il devient impératif et urgent de les analyser pour pouvoir se doter des outils prospectifs indispensables pour en maîtriser les effets sur le projet social de

chaque organisation. Souhaitant examiner comment ces évolutions sont perçues et prises en compte, les partenaires ont conduit une étude qualitative, avec l'objectif d'aboutir à des pistes de préconisations susceptibles d'être débattues puis mises en oeuvre au sein de l'économie sociale. Le travail d'enquête s'est appuyé sur l'interview d'une quarantaine d'acteurs bénévoles ou salariés investis dans un panel diversifié d'organisations, et l'audition de divers experts (représentants de réseaux, chercheurs et syndicalistes). Il a été validé par un comité de pilotage constitué des partenaires et des représentants de la Caisse des dépôts, de la Diieses et de la DGAS.

Compte tenu des limites de cette approche, il a été décidé de compléter le travail d'interviews par deux rencontres, afin d'affiner collectivement les analyses et constats, et de dégager des axes structurants et des pistes de préconisations plus précises. Un séminaire a réuni le 3 octobre les membres du comité de pilotage et certains acteurs bénévoles ou salariés interviewés ; chercheurs, responsables et experts de l'économie sociale ont apporté leur contribution au cours d'une journée d'étude qui s'est tenue le 16 novembre.

C'est à partir de l'ensemble des matériaux recueillis au cours de ces différentes étapes que le rapport final sera réalisé ; sa diffusion est prévue pour le premier trimestre 2007. Les modalités de sa valorisation et de mise en oeuvre de ses préconisations seront définies également début 2007.

## PARTENARIATS

### CPCA (Conférence permanente des coordinations associatives)

Chorum a engagé en 2005 un partenariat de soutien à la CPCA dans le but de « donner une plus grande visibilité au mouvement associatif et aux valeurs de l'économie sociale portées par les partenaires ». Ce partenariat a été conforté depuis par la signature en juin 2006 d'une convention concernant plus particulièrement l'organisation par la CPCA d'une campagne nationale intitulée « 2007-2012, que serait la vie sans les associations ? », campagne visant à interpeller les candidats dans le cadre des échéances électorales, pour la reconnaissance et la promotion du secteur associatif dans les 5 ans à venir.

Aux côtés du Crédit Coopératif et de la Maif, Chorum conforte par ce partenariat son image d'acteur majeur engagé auprès des structures associatives. Un programme de participation à des manifestations thématiques organisées en régions a été retenu, dans la ligne des valeurs de solidarité et d'attention à la personne qui fondent la stratégie de Chorum.

La contribution de Chorum est portée par Cides, en charge de l'animation et du suivi du partenariat et, à ce titre, membre du comité de pilotage constitué par la CPCA. Le relai en régions et la mobilisation des acteurs locaux sont assurés par les Chargés de mission en Economie sociale.

### Les pôles de coopération en réseau de l'Uniopss (\*)

Partant du constat qu'un nombre croissant d'associations sanitaires, sociales et médico-sociales se trouvent confrontées à la difficulté de pérenniser leurs actions, et d'en assurer le développement, l'Uniopss a créé en 2005 l'association « Pôle national de coopération en réseau » dont l'objet est de favoriser le maintien, le développement ou la reprise d'institutions de santé, sociales et médico-sociales à but non lucratif.

Le Pôle national s'appuie sur 6 Pôles de coopération régionaux animés par 7 Uriopss qui interviennent auprès des organismes demandeurs.

Partenaire historique du secteur sanitaire, social et médico-social, Chorum a apporté son soutien à cette initiative, aux côtés du Crédit Coopératif et du Groupe Esfin-Ide. Depuis début 2006, les Pôles de coopération régionaux se mettent progressivement en place.

Des projets ont été retenus et soutenus en Champagne-Ardennes, Paca et Corse, Rhône-Alpes, Limousin et Lorraine. Dans tous les cas, il s'agit de maintenir une offre solidaire non lucrative de proximité.

(\*) Uniopss (Union nationale interfédérale des oeuvres et des organismes privés, sanitaires et sociaux).



## VEILLE

Dans le processus mis en place par Cides pour accompagner l'économie sociale, la connaissance précise des secteurs, des branches professionnelles de l'économie sociale, de leurs évolutions ainsi que le « management » de l'information autour de ces questions, sont une nécessité stratégique.

L'activité veille concourt fortement à la réalisation de cet objectif. Cette activité se décline suivant deux axes :

- L'animation d'une **veille récurrente** centrée sur le suivi permanent de l'actualité sectorielle, professionnelle et interprofessionnelle et des liens que cette actualité entretient avec l'évolution du cadre social, économique et politique. Plusieurs travaux sont menés de façon régulière :

- Une **synthèse de presse hebdomadaire** rédigée par un journaliste à partir d'une dizaine de titres spécialisés ou généralistes et de la toile Internet. Cette synthèse est diffusée sur le site [www.chorum.fr](http://www.chorum.fr)

- Une **note de veille** qui met en perspective l'actualité sectorielle avec les enjeux de Chorum. Cette note est produite deux fois par mois par le responsable de veille à partir d'une « conférence veille » que celui-ci anime au sein de l'équipe de Cides et au cours de laquelle est décryptée l'actualité récente. Cette réunion valide également la participation de Chorum aux principales manifestations recensées dans l'**agenda de l'économie sociale** régulièrement mis à jour, et dont une version est disponible sur [www.chorum.fr](http://www.chorum.fr).

- La constitution et la **mise à disposition d'outils de connaissance et de suivi** des secteurs de l'économie sociale :

Des **cartographies** (une cartographie des branches et secteurs est d'ores et déjà disponible), des **tableaux d'indicateurs** (économiques notamment), la constitution de **bases de données et de ressources** (une base de sites Internet des acteurs de l'économie sociale est déjà disponible sur [chorum.fr](http://chorum.fr)) ...

Par ailleurs, le repérage des problématiques affectant l'économie sociale sert de base à la définition d'études et de dossiers de fond, élaborés en fonction des perspectives d'intervention pour Cides et Chorum. Deux études sont d'ores et déjà disponibles :

- Une étude sur les **services à la personne** :
  - Examen prospectif sur le secteur à la lumière du dispositif structurant créé par le plan Borloo (forces, faiblesses, risques, stratégies et atouts des enseignes).
  - Impact économique du plan Borloo.
- Une étude sur la **prévention des risques professionnels** :
  - Le cadre général de la prévention, les acteurs institutionnels et privés intervenant sur le périmètre.
  - Les enjeux réglementaires et économiques de la prévention, l'impact sur les secteurs de l'économie sociale.

## JURIDIQUE

Cides offre des prestations juridiques aux adhérents de Chorum, mouvements et branches professionnelles de l'économie sociale, avec pour ambition de se différencier des autres organismes du marché de l'assurance par la délivrance de prestations exclusives. Les travaux menés par les juristes de Cides leur confèrent un rôle de référents en droit de la protection sociale complémentaire. Les juristes de Cides interviennent dans les domaines suivants :

**Création de dossiers juridiques :**

- **Réforme du statut fiscal et social des cotisations de retraite complémentaire et de prévoyance.** Ce dossier qui donne une vision globale et complète de la réforme constitue un outil indispensable aux services comptables et paie de nos structures adhérentes.

- **Réforme du statut fiscal et social des indemnités de rupture versées à l'occasion de la rupture du contrat de travail.** Ce dossier traite du sort des indemnités de rupture au regard de leur assujettissement à l'assiette de la sécurité sociale, de la retraite complémentaire, de la CSG et CRDS ainsi que de l'impôt sur le revenu.

- **Nouveaux contrats de travail du secteur non marchand : le Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CAE) et le Contrat d'avenir (CA) et le Contrat de volontariat associatif (CVA).** Ces trois dossiers établissent un panorama global et complet du régime applicable au CAE, au CA et au CVA, notamment au regard du droit du travail et de la protection sociale.

**Formations juridiques dispensées aux conseillers prud'hommes de l'économie sociale :**

- S'appuyant sur un partenariat avec l'APFEES (Association de formation des employeurs de l'économie sociale), les formations ont pour thème : « la compétence des Conseils de Prud'hommes dans la gestion des conflits relatifs à la protection sociale complémentaire ». Ces formations permettent aux conseillers prud'hommes employeurs de disposer de toutes les connaissances nécessaires afin de gérer les conflits en protection sociale complémentaire. Cinq formations ont déjà eu lieu : Paris, Lille, Angers, Montpellier et Mulhouse.

**Assistance, conseils et accompagnement juridique des mouvements, des branches professionnelles et des organisations syndicales et patronales de l'économie sociale :**

Dans le cadre de partenariats, plusieurs mouvements, branches professionnelles et organisations syndicales et patronales de l'économie sociale ont eu recours aux juristes de Cides pour des prestations :

- d'assistance et de conseils juridiques (ex : mise à jour des volets retraite et prévoyance des Conventions collectives) ;
- d'information (ex : envoi de documentation spécifique sur demande) ;
- d'expertise (ex : élaboration d'un guide pratique juridique adapté dans le cadre de la mise en place d'un régime de prévoyance conventionnel)
- et, enfin, de formations (ex : prévoyance collective, la réforme de la loi Fillon).

**Tous les dossiers juridiques sont systématiquement fournis aux adhérents et sont mis en ligne sur le site [www.chorum.fr](http://www.chorum.fr)**



L'alliance de Médéric et de  
Mutualité Française Prévoyance  
au service de l'économie sociale

**Chorum**

Cides, Chorum Initiatives pour le Développement de l'Économie Sociale

56 - 60 rue Nationale 75649 Paris Cedex 13

Tel: 01 45 70 18 43 Fax: 01 45 86 83 00 - E-mail: [contact.cides@chorum.fr](mailto:contact.cides@chorum.fr)

**La Lettre Cides**

Directeur de la Publication : Brigitte Lesot

Rédacteur en Chef : Isabelle Brunelin

[www.chorum.fr](http://www.chorum.fr)